

Pour donner vie à vos projets,  
ayez le réflexe Banque AGF :

→ Contactez votre Agent Général AGF

Intermédiaire en Opérations de Banque



COM08889 - Document non contractuel - 07/2005 - crédit photo : B. Semeteys - DRAFT

Prêts  
**REFLEXIS**



**Votre crédit**  
à partir de  
**3,90%**  
TEG fixe

**Un taux à croquer**



BANQUE AGF - SA au capital de 202 013 361 €  
572 199 461 RCS Bobigny - [www.banqueagf.fr](http://www.banqueagf.fr)  
Siège social : 164, rue Ambroise Croizat - 93200 Saint-Denis

Banque AGF, prenez l'habitude d'être surpris

Membre d'Allianz Group



# “L’assurance d’un bon crédit.”

Les prêts Reflexis recommandés par votre Agent Général AGF

## ↘ Avec le prêt auto Reflexis, à partir de 3,90% TEG fixe, vos projets démarrent au quart de tour.

Une nouvelle voiture ? Une moto ou un bateau ?  
Une caravane ou un camping-car ?  
Faites avancer votre projet...

→ **Type** : prêt personnel pour l’achat d’un véhicule neuf ou d’occasion de moins de 7 ans, d’une voiture de collection, d’une moto, d’une caravane, d’un camping-car neufs ou d’un bateau.

→ **Montant** : à partir de 1 500 €.

→ **Durée** : de 12 à 60 mois.

**Exemple** : au 15 juin, vous empruntez 10 500 € que vous souhaitez rembourser en 23 mois. Vous réglerez 23 mensualités de 474,22 €, soit un coût total du crédit de 407,06 € dont 74 € de frais de dossier.  
Taux Effectif Global (TEG) annuel de 3,90 %.

## ↘ Avec le prêt personnel Reflexis, réalisez vos projets à l’infini.

Un coup de pouce pour aider les enfants, un home cinéma, une nouvelle salle de bains, des travaux dans la maison ?

Votre liberté est totale puisque vous n’avez pas à donner de justification concernant vos achats.

→ **Type** : toutes vos dépenses de consommation courante.

→ **Montant** : à partir de 1 500 €.

→ **Durée** : de 12 à 120 mois pour un prêt personnel.

Prêt personnel auto-moto-bateau à partir de 1500 € remboursable sur 12 à 60 mois. Taux Effectif Global (TEG) annuel de 3,90 % à 8,20 %. Offre réservée aux particuliers et sous réserve d’acceptation du dossier par Banque AGF. Conditions et barèmes en vigueur au 15/06/2005, susceptibles de variations. Tous les taux et montants sont hors assurance facultative. Les frais de dossier sont de 1 % du montant emprunté plafonnés à 74 € et inclus dans la 1ère échéance. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d’un particulier avant l’obtention d’un ou plusieurs prêts d’argent.

## Les avantages essentiels pour emprunter en toute sérénité

### → La souplesse

- Vous pouvez effectuer un remboursement partiel ou total sans pénalité pour les crédits inférieurs à 21 500 €,
- vous pouvez profiter d’un report d’un mois de votre mensualité (une fois par année civile),
- vous pouvez allonger ou réduire la durée de vos remboursements.

### → La simplicité

Vos mensualités sont fixes : vous savez toujours où vous allez, sans mauvaise surprise.

### → La rapidité

Une mise à disposition rapide des fonds une fois le contrat devenu définitif.